

Les mystérieuses origines de la maison Perron

Pascal GAGNON¹

Située au 366 de la rue Saint-Robert, dans le quartier du même nom de Rimouski, la maison Perron est aujourd'hui propriété de l'auteur de ces lignes et de sa conjointe, Suzie Carpentier. Confondue un temps avec la maison Déry, elle se dresse pourtant depuis longtemps, majestueuse, sur le coteau surplombant la rue Tessier, défiant le temps parmi les constructions plus récentes, et ce, à un point tel que le moment de sa construction semble avoir été oublié depuis des lustres.

Certains affirment qu'elle date de l'époque de la Nouvelle-France, alors que d'autres estiment qu'elle remonte seulement au XIX^e siècle. Qu'en est-il en réalité? Cette ancienne maison de ferme se situerait, selon la Société rimouskoise du patrimoine (SRP), sur le site du premier bourg de Rimouski, hypothèse que permettent d'avancer la toponymie, ainsi que les traditions orale et écrite. Cependant, l'architecture de la maison entretient quant à elle le mystère de sa création.

La maison et les lieux

Bien qu'habillée de matériaux modernes, la maison ne parvient pas à cacher son âge avancé. Fondations de ciment, revêtement de fibre



« Maison Perron ». (Collection de l'auteur)

pressée blanc à la façon des années 1960, tôle de grange noire sur le toit – pourtant toujours pourvu de ses larges coyaux –, d'antiques fenêtres à carreaux subsistent toutefois tout autour de la maison. Un petit portique permet d'entrer, depuis une cinquantaine d'années, du côté est de la vieille demeure. Mais force est d'admettre que cette enveloppe demandera sous peu d'importants travaux de restauration, ses matériaux ayant pratiquement atteint la fin de leur vie.

En ce qui a trait aux lieux où s'érige la Maison Perron, leur toponymie à elle seule en révèle l'ancienneté : la rue Saint-René vient mourir près de la rue Michel-Brûlé,

baptisée d'après le missionnaire récollet qui, en 1718, a donné les derniers sacrements au seigneur René Lepage. Si, selon la SRP, ces lieux étaient ceux du premier bourg rimouskois, il convient de rappeler cependant que des terres auraient aussi été concédées, à l'époque de René Lepage, sur les bords du ruisseau Réhel, dans l'actuel quartier de Sainte-Agnès². Le premier moulin banal a d'ailleurs certainement été construit tout près, sur le terrain même de la maison Perron où court un ruisseau appelé autrefois le ruisseau du Moulin, puis le ruisseau Boucher, du nom de l'un des anciens propriétaires des lieux.

L'hypothèse du premier bourg et l'historiographie rimouskoise

Au XIX^e siècle, l'abbé Charles Guay, chargé d'écrire l'histoire de la paroisse Saint-Germain de Rimouski par l'évêque Langevin, établit la présence du manoir seigneurial de René Lepage près du moulin ci-haut mentionné, dans ce secteur de Rimouski qu'on appelle alors le Brûlé :

Quelque temps après son arrivée à Rimouski, René Lepage bâtit près de la rivière Rimouski, au Brûlé, sur la

*terre où se trouve aujourd'hui M. Paul Lepage, la première maison en colombage de cinquante pieds sur vingt. Il bâtit ensuite un petit moulin sur la terre qu'occupe aujourd'hui M. F. X. Boucher*³.

Selon l'auteur, cette maison existait toujours en 1790. La terre de Paul Lepage, où aurait été situé le manoir et qui a été cédée à la famille Lavoie au début du XX^e siècle, voisine la terre sur laquelle se trouve la maison Perron. Jusqu'aux années 1950, il était possible d'y voir une maison ancienne, ayant appartenu aux Lepage, puis aux Lavoie⁴.

En 1905, dans le *Progrès du Golfe*, un article mentionne la possible présence du manoir seigneurial en ces lieux :

*Les Lepage vivaient à la manière des colons, sans faste et sans éclat. De nature généreuse et toujours prêts à rendre service, ils étaient tenus en haute estime par tous ceux qui les approchaient. La maison qu'ils habitaient, décorée du nom pompeux de manoir, était simple et rustique, comme il convient à l'habitation de ceux qui vivent la plupart du temps de chasse et de pêche. Elle était située sur la rive droite de la rivière Rimouski, au fond d'une clairière percée en pleine forêt*⁵.

La localisation reste floue, mais suggère néanmoins un emplacement relativement retiré du fleuve.

Des textes tels que ceux-ci ont été utilisés par l'historiographie locale contemporaine, que l'on pense par exemple à la monographie consacrée à la paroisse Sainte-Odile, publiée à l'occasion de son cinquantième anniversaire, qui reprend probablement le texte de l'abbé Guay :

René Lepage bâtit près de la rivière Rimouski, à l'entrée du site qu'on dénommera le

*Brûlé, la première maison en colombage et pièces sur pièces de 52 pieds sur 22 pieds. Il bâtit ensuite un petit moulin à scie sur le ruisseau de sa terre. C'est sur cette terre de sept arpents que se font les premiers défrichements ainsi que les premiers ensemencements à Rimouski. Plusieurs générations de Lepage s'y succèdent jusqu'à la division de la seigneurie en trois terres au début du siècle. La partie de l'est, ancienne terre des Boucher, devient la propriété de J.-Marie Perron; celle du centre est achetée par Jos. Georges Lavoie d'un Lepage et celle de l'ouest, terre des Martin, appartient à des Banville et sera achetée plus tard par Oscar Ross*⁶.

Plus récemment, les auteurs de *Rimouski depuis ses origines* ont aussi fait état de l'ancienneté de l'établissement dans cette partie de Rimouski. Mentionnons ici le travail de l'historien et archiviste Sylvain Gosselin, qui permet de retracer les origines de la terre sur laquelle se situe la maison Perron⁷.

Les origines présumées de la maison Perron

La tradition orale locale accorde volontiers des origines fort lointaines à la maison Perron. Dans le voisinage, plusieurs sont convaincus que le bâtiment remonte au temps des seigneurs Lepage, au XVIII^e siècle donc. Pour l'ancienne propriétaire, la maison serait « plus vieille même que la Maison Lamontagne⁸ ». Des documents attestent effectivement de la présence d'un bâtiment situé à peu près à cet endroit au XVIII^e siècle. On sait en outre, par un acte notarié, cité dans *Rimouski depuis ses origines*, qu'en 1711, René Lepage concède la terre à son fils aîné, Pierre : « La concession est bornée par la rivière Rimouski d'un côté, en suivant son cours dans toute la profondeur de la seigneurie. Du côté opposé, elle est

définie par un ruisseau, qui se jette dans la rivière Rimouski (la branche Xavier-Boucher) [...]⁹. » Devenu seigneur à la mort de son père en 1718, Pierre Lepage cèdera en 1746 cette terre – en partie du moins – et tout ce qu'il faut pour s'y établir, à son fils également prénommé Pierre¹⁰. Un plan daté de 1778 montre d'ailleurs la maison de ce dernier à peu près à l'endroit où se situe actuellement la maison Perron. Selon Sylvain Gosselin, la demeure qui apparaît sur ce plan serait le second manoir seigneurial, dont les dimensions étaient de cinquante pieds par vingt¹¹. Un plan daté de 1794 laisse apercevoir quelques maisons dans les environs, tout près du moulin. La terre est alors la propriété de Joseph Lepage, l'un des fils de Pierre, deuxième du nom¹². Joseph cèdera la terre en 1832 à son fils Nicolas, à l'occasion du mariage de ce dernier, qui n'y habitera pas longtemps. En effet, deux ans plus tard, il échange à François-Xavier Boucher cette terre et la maison qui s'y trouve contre une autre terre¹³.

En 1836, Boucher se maria à Agathe Lepage, petite-fille de Charles Lepage, frère de Joseph. Lorsqu'il achète la terre et la maison qui s'y trouve en 1834, il y héberge Joseph et sa femme Basilice, ainsi que la mère de cette dernière¹⁴. En novembre 1891, Elzéar Boucher, l'un des nombreux enfants de François-Xavier et d'Agathe, acquiert la maison à l'occasion de son mariage; elle est alors la propriété de sa mère, veuve depuis quelques années déjà¹⁵. En avril 1935, Jean-Marie Perron et sa femme Thérèse achètent la maison¹⁶. D'avril à juin, les nouveaux propriétaires cohabitent avec la famille Boucher, en occupant la petite maison qui sert de cuisine d'été, alors que les Boucher habitent la grande, soit le logis principal¹⁷. En 1971, la maison passe aux mains de Thérèse. Depuis novembre 2010, elle est la propriété de l'auteur et de sa conjointe.



« Maison Perron ». (Collection de l'auteur)

Pour revenir à la tradition historiographique qui veut que la maison Perron ait été construite dans le premier bourg rimouskois, au temps de la Nouvelle-France, notons qu'en 1996, sur la foi des contrats de mariage des anciens propriétaires des lieux¹⁸, l'abbé Gabriel Langlois publiait un article se concluant sur ces mots :

La Maison Perron qu'on dit très ancienne, de plus de deux cents ans, a gardé son cachet à l'intérieur, comparable sinon plus à la maison Lamontagne. Elle a eu pour propriétaires : Jean-Marie Perron et Thérèse Parent (1935), propriétaires actuels; Elzéar Boucher et Marie St-Laurent (1891); François-Xavier Boucher et Agathe Lepage (1836); Joseph Lepage et Basilice Fiola (Vignola) (1807); Pierre Lepage et Véronique Rioux (1749)¹⁹.

Une maison de la Nouvelle-France en plein quartier de St-Robert : voilà qui a de quoi surprendre la plupart des gens, mais

certainement pas la famille Perron. En effet, bien avant que l'abbé Langlois ne publie ces lignes, les enfants de Thérèse et Jean-Marie en arrivaient au même constat... dans leurs travaux scolaires en histoire²⁰!

À la lumière de la documentation, on apprend donc que la famille Lepage a occupé très tôt cette portion du territoire rimouskois. Ce fut possiblement le cas de René Lepage, si l'on se fie à l'abbé Charles Guay, peut-être celui de Pierre Lepage de Saint-Barnabé, comme le suggère le document de 1711 cité plus haut, certainement celui Pierre et Joseph Lepage, tel que le suggèrent les actes de 1746 et de 1749, les plans de 1778 et de 1794, ainsi que les traditions orale et écrite. L'hypothèse voulant que René Lepage se soit établi au Brûlé plutôt que dans l'actuel centre-ville, comme le prétendent plusieurs personnes, tient la route, tout particulièrement si l'on fait l'effort de se mettre dans la peau du nouvel arrivant, en l'occurrence de René Lepage, qui rejoint Rimouski en 1694, quatre ans à peine après une tentative d'invasion anglaise. Choisira-t-il

de s'établir en un endroit rapidement accessible par l'envahisseur? Ou ne s'établira-t-il pas plutôt sur un coteau d'où il peut le voir arriver de loin? Cela sans compter que, en tant que nouveau seigneur, il doit construire un moulin – or, l'on sait qu'un moulin a déjà occupé les bords du ruisseau Boucher. Néanmoins, l'on peut également supposer qu'il aura choisi de s'établir à proximité de l'endroit qu'il avait jugé propice à l'érection du futur moulin. Selon nous, les deux hypothèses se valent.

Mais faut-il pour autant conclure, à partir de là, que la maison Perron date du XVIII^e siècle? À la seule consultation de ces quelques documents écrits, ou de tout autre document laissé par la famille Lepage, une réponse affirmative semble se dégager. Cependant, un examen des caractéristiques de la maison permet d'en douter.

L'architecture de la maison

En ce qui a trait aux fondations du bâtiment, à l'origine, la maison était assise sur un lit de pierres, sans mortier, ce qui explique son profil relativement bas, surtout vue de l'arrière. En revanche, en raison de la légère pente accusée par le terrain, l'exhaussement de la façade est plus élevé. Cependant, parce que ce type de fondations s'est perpétué jusqu'au XX^e siècle, il ne peut révéler avec précision l'époque de construction de la maison, pas davantage, d'ailleurs, que le plancher du premier étage – une belle mosaïque de madriers emboutetés, sciés à la scie à chässe (en usage au XVIII^e et au début du XIX^e siècle) et à la scie circulaire (en usage à partir des années 1830 dans certaines régions), ainsi que de madriers planés, typiques du XX^e siècle. Les lambourdes, faites de bois de cèdre sur lequel l'écorce se voit et de poutres sciées à la scie circulaire, ne peuvent non plus contribuer, de prime abord, à la datation de la maison Perron. Une pièce d'une ancienne charpente de toit a même

été utilisée en remplacement de l'une d'elles. Pour ce qui est des murs faits de colombages, ils caractérisent les constructions régionales jusqu'au premier quart du XIX^e siècle, ce dont témoigne au premier chef la rallonge adjointe à la maison Lamontagne au cours des années 1810 ou 1820²¹. En outre, l'aménagement pièce sur pièce, évoqué plus tôt, domine le patrimoine bâti québécois du XIX^e siècle, mais ne lui est pas exclusif, les murs de colombages étant toujours rapportés aujourd'hui dans les marchés de construction²². La fenestration ne nous renseigne pas avec plus d'exactitude : les fenêtres à six carreaux semblent de facture industrielle et la quincaillerie y est vissée, alors qu'au XVIII^e siècle, elle y était clouée et crampée²³. D'ailleurs, les plus anciens clous retrouvés dans la maison sont taillés – typiques de la seconde moitié du XIX^e siècle²⁴ – et non forgés, ce qui laisse penser à une construction plus tardive.

L'on entend souvent que la preuve de l'ancienneté d'une maison se fait par l'examen de son comble. Or, la maison Perron possède une charpente de toit composée seulement de chevrons arbalétriers et d'entrants retroussés, sur lesquels on a cloué le voligeage, l'angle du toit étant de quarante-cinq degrés. Ce type de charpente, introduit au XIX^e siècle par les Anglais, apparaît dans le centre du Québec dès 1803 et devient rapidement la norme de référence²⁵; du moins, c'est ce que ce nous apprennent les spécialistes en la matière : Paul-Louis Martin, Yves Laframboise²⁶ (qui fut le premier à s'intéresser aux origines anglaises de ce type de comble) ou encore Georges Gauthier Larouche²⁷. Les coyaux apposés au bas des chevrons sont imposants et typiques des années 1830-1850²⁸, peut-être même d'avant selon Michel Lessard et Gilles Vilandré²⁹.

Comme cela a été mentionné plus tôt, au moment où ils deviennent propriétaires de la maison en 1953,

les Perron habitent pendant quelques semaines la petite maison dont les Boucher avaient fait une cuisine d'été. Actuellement, il demeure impossible de dire laquelle est la plus ancienne. Pour mémoire, rappelons néanmoins que la maison principale fait vingt-huit pieds sur trente-sept et l'autre, adossée directement sur le mur pignon est, vingt-quatre pieds sur vingt-quatre. Les deux affichent une architecture identique : colombages assis sur une sole et un lit de pierre et comble à l'anglaise pour coiffer le tout. Leur principale différence tient à la cheminée : la plus petite des deux maisons, démolie par Jean-Marie Perron à la fin des années 1950, était munie d'une grosse cheminée de pierre intégrée au mur pignon est. Elle comportait un âtre et un four à pain³⁰. La maison actuelle était munie, au début du XX^e siècle à tout le moins, d'une cheminée centrale faite de pierre, de dimensions semblables à l'actuelle cheminée de brique.

L'ancienneté de la maison

Au vu des caractéristiques architecturales décrites plus haut, il apparaît que le premier tiers du XIX^e siècle soit l'époque la plus reculée à laquelle puisse remonter la présence de la Maison Perron sur le site. Quelques pistes demeurent cependant à explorer. La première pose que François-Xavier Boucher, Nicolas Lepage ou Joseph Lepage ait construit la maison, ce qui semble possible en raison du type de charpente utilisé, tant pour le toit que pour les murs, ainsi que d'autres indices trouvés dans la demeure. Une autre piste propose quant à elle que la maison a bel et bien été construite au XVIII^e siècle, mais qu'elle a subi de grandes rénovations au cours du siècle suivant. La charpente du toit pourrait avoir été complètement remplacée, tout comme une bonne partie des planchers, la totalité des portes et fenêtres d'origine, des revêtements intérieur et extérieur, ainsi que des sections de murs percées d'ouvertures ensuite refermées...

Malgré l'abondance de documents d'archives et historiographiques attestant de l'ancienneté des lieux, une visite de la maison nous impose une seule conclusion pour le moment : il n'est pas possible de déterminer l'âge véritable de la maison Perron. Cependant, un curetage du bâtiment permettra assurément d'en savoir davantage. Nous aurons ainsi accès aux différents revêtements, pour peu qu'ils soient toujours là. Cette opération nous renseignera aussi sur d'autres techniques utilisées dans la construction de la maison. Une analyse du bois, dite dendrochronologie, nous fournira certainement des données que nous pourrions mettre en relation avec la documentation citée plus haut. Des fouilles archéologiques menées sur le terrain pourraient aussi confirmer ou infirmer l'une ou l'autre des hypothèses envisagées. Encore que, durant leurs soixante-quinze années d'occupation de la maison, les Perron eux-mêmes n'ont recueilli aucun indice sérieux permettant d'en déterminer l'époque d'érection, hormis quelques rares vestiges d'un moulin. Et ce n'est pas faute d'avoir essayé : lors des multiples excavations effectuées pour l'assainissement des eaux et la construction des fondations de la maison, le sol a été soulevé à plusieurs reprises, sans qu'aucun indice ne daigne faire surface. En conséquence, la rigueur intellectuelle et le souci de la vérité historique imposent à eux seuls la plus grande prudence.

N'empêche que si curetage, dendrochronologie et fouilles s'accordent pour appuyer l'hypothèse d'une construction datant de l'époque de la Nouvelle-France, nous devons rendre à César ce qui lui appartient : les enfants du couple Perron et l'abbé Gabriel Langlois auraient vu juste! Et l'honneur d'avoir découvert la plus ancienne maison toujours habitée à Rimouski leur reviendra alors de plein droit.

Notes

- 1 Pascal Gagnon enseigne l'histoire au Cégep de Rimouski.
- 2 Sylvain Gosselin, « Le territoire et ses premiers occupants », dans Paul Larocque (dir.), *Rimouski depuis ses origines*, Rimouski, Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent, Société de généalogie et d'archives de Rimouski et GRIDEQ, 2006, p. 37.
- 3 Charles Guay, *Chronique de Rimouski*, Québec, P. G. Delisle, 1873, p. 59.
- 4 Selon un entretien que l'auteur a eu avec Gérard Perron, le 27 décembre 2010.
- 5 J. W. Miller, « Généalogie de la famille Lepage », *Le Progrès du Golfe*, 10 novembre 1905, p. 4.
- 6 Romuald Saint-Pierre et Comité organisateur des Fêtes du 50^e anniversaire de la paroisse, *Sainte-Odile-sur-Rimouski : une histoire de coopération. 1939-1989, 1940-1990*, Rimouski, Impression des Associés, 1990, p. 61.
- 7 À ce sujet, voir Sylvain Gosselin, « Le territoire et ses premiers occupants », dans Paul Larocque (dir.), *Rimouski depuis ses origines*, Rimouski, Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent, Société de généalogie et d'archives de Rimouski et GRIDEQ, 2006, ch. 2. L'auteur cite les actes notariés les plus anciens (1711 et 1746), qui relatent des transactions relatives au terrain de la maison Perron.
- 8 Selon un entretien que l'auteur a eu avec Thérèse Parent, le 27 décembre 2010.
- 9 S. Gosselin, « Le territoire », *art. cit.*, p. 38.
- 10 ANQ-Q, CR301, P2676, *Donation par Pierre Lepage, seigneur de Rimouski, Sainte-Claire et autres lieux, et Marie-Anne Trépagny (Trépanier), sa femme; à Pierre Lepage, leur second fils, le 10 octobre 1746*, Fonds Cour supérieure, District judiciaire de Québec (Insinuations).
- 11 S. Gosselin, « Le territoire », *art. cit.*, p. 40.
- 12 *Ibid.*, p. 87.
- 13 Pierre Gauvreau, *Échange de terre entre Nicolas Lepage et François-Xavier Boucher, 22 mars 1834*, Rimouski, Étude du notaire Joseph Bérubé.
- 14 *Id.*
- 15 Alphonse Poulin, *Contrat de mariage entre Elzéar Boucher et Marie Saint-Laurent, 21 novembre 1891*, Rimouski, Étude du notaire Joseph Bérubé.
- 16 Louis de Gonzague Belzile, *Vente par Elzéar Boucher à Jean-Marie Perron, 13 décembre 1935*, Rimouski, Étude du notaire Joseph Bérubé.
- 17 Selon un entretien que l'auteur a eu avec Thérèse Parent, le 27 décembre 2010.
- 18 Dans ses recherches, l'abbé Langlois a été guidé par les travaux effectués soixante ans plus tôt par le notaire Louis de Gonzague Belzile, ANQ-R, CN101 S18 SS777, *Énoncé des titres des terres et terrains en la ville de Rimouski*, Fonds Cour supérieure, District judiciaire de Rimouski (Greffes de notaires).
- 19 Gabriel Langlois, « Alliance des familles Lepage, Rioux, Côté, des seigneuries de Rimouski, Trois-Pistoles et L'Isle-Verte », *L'Estuaire généalogique*, n° 58, avril-juin 1996, p. 40.
- 20 Selon un entretien que l'auteur a eu avec Thérèse Parent, le 27 décembre 2010.
- 21 Yan Boulanger, *Datation de la maison Lamontagne par dendrochronologie*, rapport de recherche, Rimouski, Université du Québec à Rimouski, 2002, <http://www.dendrolab.ca/realisations/mlamontagne.pdf>, p. 9.
- 22 Paul-Louis Martin, *À la façon du temps présent. Trois siècles d'architecture populaire au Québec*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1999, p. 131.
- 23 André Bolduc et Marie Dumais, *L'art de restaurer une maison ancienne*, Trois-Pistoles, Éditions Trois-Pistoles, 2008, p. 113.
- 24 Yves Laframboise, *Restaurer une maison traditionnelle au Québec. 50 solutions pratiques*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2008, p. 21. André Bolduc et Marie Dumais, *L'art de restaurer*, *op. cit.*, p. 115.
- 25 P.-L. Martin, *À la façon du temps présent*, *op. cit.*, p. 117.
- 26 Y. Laframboise, *Restaurer une maison traditionnelle*, *op. cit.*, p. 36.
- 27 Georges Gauthier-Larouche, *Évolution de la maison rurale traditionnelle dans la région de Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974, p. 132-133.
- 28 *Ibid.*, p. 189.
- 29 Michel Lessard et Gilles Vilandré, *La maison traditionnelle au Québec. Construction. Inventaire. Restauration*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1974, p. 66-67.
- 30 Selon un entretien que l'auteur a eu avec Thérèse Parent, le 27 décembre 2010.